

COMITÉ DE LIGNE TER (SNCF) :

Avenir confirmé, de la gare de Cosne

Le comité de lignes TER s'est tenu à Nevers, vendredi 19 novembre, donnant la parole aux gestionnaires, usagers et collectivités locales. Le train est plus qu'un moyen de locomotion, c'est un outil précieux d'aménagement du territoire, assez fortement utilisé quotidiennement.

Ce récent comité de ligne TER fut l'occasion pour la SNCF de dresser le bilan de l'exploitation de l'année 2010 et d'annoncer les modifications (horaires, desserte, matériel) pour 2011. Tout ne coule pas forcément de source, la région Bourgogne s'opposant par exemple au cadencement des trains (départs à heures ou demi-heures fixes), tendance pourtant généralisée sur le réseau. Le comité de ligne regroupant tous les intervenants, SNCF, région Bourgogne, usagers, syndicats cheminots, association de consommateurs, c'est le lieu idéal pour faire remonter ses informations ou objections.

L'appellation TER (trains express régionaux) regroupe l'essentiel des trains de desserte locale et régionale, c'est à dire les liaisons Nevers-Cosne, Nevers-Dijon et Nevers-Moulins. La fréquentation de ces itinéraires est stable, avec 850 voyageurs sur Nevers-Cosne, 280 sur Nevers-Moulins et 1.600 sur Nevers-Dijon. La régularité du service est au-dessus de 90 % pour les TER. La ligne Nevers-Cosne est celle qui a connu le moins d'aléas (97,7 % de régularité (95,7 % en 2009). C'est mieux que Nevers-Moulins (94,4 %) et Nevers-Dijon (90,4 %). Le corail inter-cités Nevers-Paris est le plus perturbé, avec 87,9 % de régularité. Le renouvellement complet du parc roulant



A compter de juillet 2011, les TER n'utiliseront plus que du matériel neuf.

sera effectif en juillet 2011 : on ne verra plus que des AGC (autorail grande capacité), au nombre de trente-deux, financés généreusement par la région Bourgogne (à hauteur de 25 %, soit 3,6 M euros).

Train du soir : deux en un

Des aménagements de service sont annoncés sur l'itinéraire Nevers-Cosne, à compter du 12 décembre : l'autocar Nevers-Cosne (21 h.01-22 h.11) du lundi, jeudi, samedi) sera avancé à 19 h.33- 20 h.33 ; par ailleurs, deux TER "fusionneront" : celui du lundi au vendredi (Nevers, 20 h.09) et celui du vendredi et dimanche seront remplacés par un TER Nevers 21 h.02-Cosne 22 h.02 (quotidien).

Sur la liaison Nevers-Dijon, l'offre sera maintenue à 9 allers-retours quotidiens, avec une réduction générale du temps de parcours (Dijon-Nevers en 2 h.17).

N'en déplaise à la Bourgogne et quelques autres régions, la tendance au cadencement des trains se généralise, pour "coller" aux exigences de correspondance des TGV. Seuls les horaires des trains subiront un impact, pas leur nombre. Pour 2012, c'est la ligne Nevers-Dijon qui sera concernée : il est prévu des départs de Nevers aux heures impaires et depuis Dijon, aux heures paires...

Côté infrastructures, 8 M euros ont été investis pour entretenir et

(suite page 3)

Comité de ligne TER (SNCF) :

Avenir confirmé, de la gare de Cosne

(suite de la première page)

rénover 119 gares TER (rénovation de façades, mobilier nouveau, abris, bancs, horloges, information et signalétique). Des afficheurs légers (panneaux automatisés) et des bornes interactives d'information (Nevers, La Charité, Cosne) ont fait leur apparition pour mieux renseigner les usagers. Six gares, dont Cosne, seront parfaitement accessibles aux personnes à mobilité réduite (2010-2011).

Relancer Auxerre-Nevers ?

Enfin, une étude d'opportunité de réouverture du tronçon Auxerre-Nevers est lancée, dont les conclusions sont attendues fin 2011. Seront analysés : les demandes de transports tous modes, le potentiel du trafic, les infrastructures existantes, les possibilités d'aménagement.

Côté tarif, la carte Bourgogne Liberté (27 € pour les moins de 26

ans et 30 € pour les autres, permet de bénéficier de 25 à 50 % de réduction sur les trains de Bourgogne, y compris à destination de Paris et Lyon.

Lors de cette réunion, la mairie de Cosne a évoqué une rumeur récurrente de risque de fermeture du guichet de la gare : la direction de la SNCF contredit absolument ce "bruit" et assure au contraire son intention de conserver ce service de proximité aux usagers. La mairie de Cosne prépare une concertation avec les usagers afin de mieux connaître leurs attentes et les faire remonter auprès de la SNCF. Par ailleurs, la municipalité cosnoise sera présente à une seconde session importante, le comité de ligne inter-cité, le 29 novembre, à Gien.

H.M.